

Les Actes des martyrs rapportent également la fin glorieuse de saint Victor dans la ville de Marseille. « Ce courageux » soldat du Christ, dit la légende, ayant été placé sur le che- » valet par ordre du préfet Astérius, fut tourmenté cruelle- » ment pendant trois heures : les bourreaux lui avaient déjà » rompu les jambes, et son corps ne présentait plus qu'une » masse informe de chairs pantelantes ou calcinées, lorsqu'au » milieu de ses terribles souffrances le Christ lui apparut, et » l'ayant touché avec sa croix, ses blessures se fermèrent. » Le préfet, surpris de ce prodige, fit cesser aussitôt le sup- » plice, et ordonna aux gardes de reconduire Victor dans sa » prison. Cette nouvelle fut transmise dès le lendemain » à l'empereur, qui, n'ajoutant pas foi aux miracles du saint » martyr, le fit amener en sa présence, et lui ordonna de » brûler de l'encens en l'honneur des dieux. Mais Victor, au » lieu d'obéir, s'approcha de l'autel et renversa l'idole avec » le pied. Le prince, furieux de cette marque de mépris, » donna l'ordre de lui couper la jambe. O prodige ! il ne » sortit pas de sang de la blessure ; il fit porter le saint sous » la meule d'un moulin, et au premier tour, les roues qui » devaient lui broyer les os se rompirent en éclats ; alors » l'empereur commanda de trancher la tête au martyr, ce » qui fut exécuté ; et l'on entendit d'en haut une voix céleste » qui criait : « Tu as vaincu, bienheureux Victor, tu as » vaincu ! »

Il n'est pas inutile d'observer que dans les actes des martyrs, les supplices se terminent presque tous par le glaive, lorsque les différents instruments de tortures ont été insuffisants pour faire mourir les patients au gré des légendaires.

MARCELLIN,

DIACLÉTÉTIEN,
empereur.

30^e PAPE.

MAXIMIEN,
empereur.

Élection de Marcellin. — Persécution de Dioclétien. — Réflexions sur les prêtres du dix-neuvième siècle. — Horrible peinture des tourments et des supplices des martyrs. — Le pape abjure la religion chrétienne et sacrifie aux faux dieux. — Sa mort.

Marcellin était Romain et fils de Projectus : il fut élu pour succéder à Caius, sous le règne de Dioclétien. Quelques années après son exaltation, l'empereur excita contre les chrétiens la plus horrible et la plus cruelle persécution que l'Église eût éprouvée depuis les apôtres : elle fut déclarée vers l'an 305, et toutes les provinces de l'empire romain furent inondées du sang des martyrs.

Nous rapportons un passage d'Eusèbe pour faire connaître l'état de l'Église avant cette persécution : « La doctrine » du Christ était en grande estime et réputation parmi les » Grecs et les barbares, écrivait le saint évêque, l'Église » jouissait du libre exercice de son culte, les empereurs por- » taient aux chrétiens une vive affection, et leur donnaient » le gouvernement des provinces, sans les obliger à sacrifier » aux idoles ; beaucoup même étaient répandus dans les » cours des princes, et il leur était permis de s'acquitter » avec leurs femmes, leurs enfants et leurs esclaves, des de- » voirs de la religion. »

» Dorothee, l'un des plus célèbres d'entre les chrétiens,
 » avait même été honoré de l'amitié du souverain ; magistrat
 » éclairé et habile administrateur d'une province, il avait
 » donné aux empereurs de grandes marques de sa fidélité et
 » de son zèle : l'illustre Gorgone, et avec lui tous ceux qui
 » avaient imité leur zèle pour la religion, partageaient sa
 » puissance et son crédit. Les évêques étaient honorés et
 » chéris par les peuples et par les gouverneurs des provinces.
 » Une multitude de païens venaient chaque jour faire pro-
 » fession de la foi ; on élevait des églises dans toutes les villes ;
 » les peuples rendaient à Dieu des actions de grâces solen-
 » nelles, et les temples n'étaient plus assez vastes pour con-
 » tenir les fidèles. »

» Mais la trop grande liberté entraîna le relâchement de la
 » discipline, et l'on commença la guerre avec des paroles ou-
 » trageantes : les évêques, animés les uns contre les autres,
 » excitèrent des querelles, des désordres ; enfin, lorsque la
 » méchanceté, la fourberie furent portées aux derniers excès,
 » la justice divine leva le bras pour punir, et permit que les
 » fidèles qui faisaient profession des armes fussent persécutés
 » les premiers. Cependant on demeura dans une coupable
 » insensibilité ; au lieu d'apaiser la colère de Dieu, l'on ajouta
 » crimes sur crimes : les prêtres, méprisant les règles saintes
 » de la piété, eurent entre eux des contestations, des querelles,
 » fomentèrent des inimitiés et des haines, disputèrent pour
 » le premier rang comme pour une dignité séculière..... »

Telle était la corruption des ecclésiastiques vers la fin du
 troisième siècle ! Depuis cette époque, les dérèglements du
 clergé ont encore augmenté : les prêtres se montreront

toujours les mêmes ; toujours avarés, ambitieux, débauchés,
 superbes, vindicatifs, brouillons ; toujours ennemis du repos
 et de la véritable piété, toujours fourbes et dissimulés. C'est
 du moins la pensée de Platine ; et ce que nous voyons dans
 notre siècle doit nous convaincre de la vérité de ses accu-
 sations.

Cependant il se trouva encore de saintes âmes qui imitèrent
 le courage héroïque des soldats thébéens ; plusieurs fidèles
 glorifièrent le nom de Jésus-Christ, et terminèrent leur vie
 par un douloureux martyre. Dioclétien le persécuteur déclai-
 rait dans ses édits, qu'il était permis aux bourreaux d'inventer
 de nouvelles tortures contre les chrétiens : on se servait
 pour les frapper de gros bâtons, de baguettes pliantes, de
 fouets, de lanières et de cordes : ils étaient liés par les mains,
 attachés à des poteaux ou écartelés par des machines ; ensuite
 on les déchirait avec des ongles de fer, et on leur enlevait
 les chairs des cuisses, du ventre et des joues. Les uns étaient
 pendus par une main, les autres étaient liés à des colonnes,
 sans que leurs pieds portassent à terre, afin que le poids du
 corps tirât leurs liens et augmentât leurs souffrances : en
 cet état ils subissaient les interrogatoires du gouverneur, et
 demeuraient à la question des journées entières. Quand le
 juge passait à d'autres patients, il laissait des officiers pour
 observer ceux qui, cédant à la force des tourments, consen-
 taient à renier Jésus-Christ ; et lorsqu'ils étaient trompés
 dans leur attente, les bourreaux serraient les liens sans mi-
 séricorde jusqu'à ce que les martyrs fussent prêts à rendre
 l'âme, alors on les détachait des poteaux et on les traînait par
 terre pour les faire revenir à la vie par de nouveaux supplices.

Le pape Marcellin, pendant ces époques malheureuses, abjura solennellement la religion chrétienne : les auteurs affirment, d'après les témoignages les plus authentiques, que le saint-père, effrayé des supplices que souffraient les chrétiens et dont il était menacé lui-même, offrit de l'encens aux idoles dans le temple d'Isis et de Vesta, en présence de plusieurs fidèles, afin de les obliger à imiter l'exemple de lâcheté qu'il leur donnait : ils ajoutent que dans la suite un concile assemblé à Sinuesse pour juger le pape n'osa pas le condamner. Les évêques qui se trouvèrent au synode lui dirent : » Condamnez-vous par votre propre bouche ; mais vous ne » serez pas excommunié par notre jugement. » Marcellin mourut le 24 octobre 504, après avoir tenu le saint-siège pendant huit ans et trois mois : il fut entermé dans le cimetière de Priscille.



